

Objet : Mesures sanitaires et inscriptions accueil centralisé et école de devoirs

Bastogne, le 11 mai 2020

Chers parents,

Dans ces moments de crise, l'organisation de votre vie professionnelle et familiale est bien évidemment bouleversée. Nous sommes conscients des efforts de créativité que certains d'entre vous doivent déployer, en particulier en ce qui concerne l'accueil de votre/vos enfant(s).

Suite aux décisions du Conseil national de sécurité du 24 avril 2020, nous allons pouvoir commencer, petit à petit et en respectant les consignes de sécurité, à reprendre une vie normale. De ceci va découler une reprise pour vous au travail, mais aussi peut-être une reprise pour votre/vos enfant(s) au sein de notre accueil extrascolaire « S'Passe temps » et/ou de notre Ecole de Devoirs « Potes'en'Ciel ».

Notre accueil extrascolaire maintient son ouverture comme depuis le début de cette période particulière. En ce qui concerne notre Ecole de Devoirs, une reprise est prévue le lundi 25 mai, si toutefois ce service vous est nécessaire. Pour une bonne organisation de nos accueils, merci de bien vouloir **prendre contact avec le service Famille et Enfance (0498/90.57.10 - 0493/77.35.37 ou enfance@bastogne.be) pour l'inscription de votre/vos enfant(s) à une de nos structures**. Pas d'accueil de votre enfant sans demande d'inscription au préalable (au plus tard la veille à 12h).

Cette reprise doit se faire dans les meilleures conditions pour chacun et chacune d'entre nous. Pour cela, en concertation avec le secteur petite enfance du CPAS et selon les recommandations sanitaires de l'ONE, nous avons décidé d'organiser ce déconfinement avec l'application **stricte** des mesures suivantes :

- Seuls les enfants ne présentant aucun symptôme pourront fréquenter nos accueils. Leur température sera prise avant l'entrée dans le milieu d'accueil. Nous nous réservons le droit de refuser l'entrée d'un enfant présentant de la fièvre (>38°C). Dans ce cas, vous serez invité à venir chercher votre enfant dans les plus brefs délais. Il sera tenu en quarantaine jusqu'à votre arrivée.

De plus, suite aux recommandations de l'O.N.E, tout enfant présentant un symptôme médical même faible ne sera pas autorisé à « S'Passe temps » et « Potes'en'Ciel »: « La fièvre, la toux, et les difficultés respiratoires ». Cependant, d'autres symptômes doivent faire évoquer une possible infection COVID-19, tels qu'une diarrhée, des vomissements, un encombrement ou un écoulement nasal, des maux de gorge, des maux de tête, des douleurs musculaires, ou encore une éruption cutanée inhabituelle.

S'agissant d'un nouveau virus, cette liste de symptômes n'est pas exhaustive, et sera actualisée au fur et à mesure des connaissances acquises sur le virus. Dans le contexte actuel d'épidémie, nous appelons donc à la prudence.

- Les enfants atteints d'affections chroniques graves (immunitaires, métaboliques, hématologiques, cardiaques, pulmonaires, rénales...) devront contacter leur médecin. Les enfants à risque de développer des formes sévères de COVID-19 ne doivent pas fréquenter le milieu d'accueil.
- L'accueil de votre enfant se fera à l'extérieur des locaux de l'accueil conformément aux informations affichées sur place. Aucun parent ne pourra entrer dans le milieu d'accueil. Le parent devra **obligatoirement porter un masque**. Il est recommandé qu'une seule personne, toujours la même, vienne rechercher l'enfant.
- Nous vous demandons de **respecter les règles de distanciation sociale** (minimum 1m50) lorsque vous reprenez votre enfant à l'accueil extrascolaire. N'hésitez pas à rester dans votre voiture si vous constatez que plusieurs parents sont déjà en attente pour récupérer son/ses enfant(s) à l'entrée du local.
- Si l'un des parents ou l'un des contacts étroits de l'enfant est un cas confirmé de covid-19, l'enfant, même s'il ne présente aucun symptôme lié au coronavirus, ne pourra pas fréquenter l'accueil et ce durant un minimum de 14 jours.
- Si un enfant doit se rendre à l'hôpital, quelle qu'en soit la raison, il ne pourra pas non plus fréquenter nos accueils durant 14 jours.

Durant cette période de déconfinement, différentes mesures seront également mises en place pour et par les équipes. Par exemple :

- Le port du masque quotidien ;
- Désinfection des différents points de contact et ce, plusieurs fois par jour ;
- Lavage des mains renforcé des accueillantes comme de vos enfants ;
- Mesures d'hygiène et de désinfection spécifiques, lors de l'entretien des locaux et du nettoyage du matériel et des jeux.

Selon l'évolution de la situation et des mesures de sécurité à adopter, ces informations sont susceptibles d'être adaptées. Dans ce cas, nous ne manquerons pas de vous en informer.

Nous vous remercions pour l'attention portée à ce courrier, en espérant reprendre rapidement un fonctionnement optimum pour nos services et vous revoir tous et toutes en bonne santé !

Le Directeur Général,
Dimitri COLLET



Pour le C.P.A.S.,



Le Président,
Jean-Michel GASPART

